



Otterburn P A R K

INFO OTTERBURN PARK

OCTOBRE 2021

Volume 32 | Numéro 5



À NE PAS MANQUER

**DOSSIER ÉLECTION
GÉNÉRALE
MUNICIPALE**

PAGE 4

MOT DU CONSEIL

Ce mot du conseil est le dernier avant l'élection générale municipale 2021. En effet, les élections municipales sont à nos portes et, dans cette édition de l'Info Otterburn Park, vous trouverez toutes les informations nécessaires pour vous permettre de poser ce geste citoyen des plus importants.

Par ailleurs, l'automne sera ponctué d'activités pour tous, pensons notamment au brunch pour souligner la Journée internationale des aînés, en collaboration avec la FADOQ ou encore à la toute première activité qui marquera le lancement de la Maison des jeunes Ott'Ados, qui ouvrira ses portes le 15 octobre prochain, soit une activité soulignant la fête de l'Halloween.

Bon automne à toutes et à tous!

LE CONSEIL MUNICIPAL



DENIS PARENT
Maire
denisparent@opark.ca



JACQUES PORTELANCE
Conseiller - District 1
district1@opark.ca



LOUIS CÔTÉ
Conseiller - District 2
district2@opark.ca



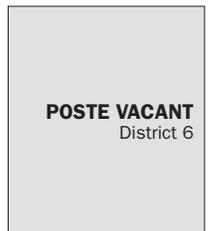
JEAN-MARC FORTIN
Conseiller - District 3
district3@opark.ca



ALEXANDRE DUBÉ-POIRIER
Conseiller - District 4
district4@opark.ca



MARIO BORDUAS
Conseiller - District 5
district5@opark.ca



POSTE VACANT
District 6



Numéro principal : 450 536-0303
Télécopieur : 450 467-8260
www.opark.ca
Courriel : info@opark.ca

INFO OTTERBURN PARK

Dépôt : ISSN 1201-8961
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Publié 6 fois l'an par la Ville d'Otterburn Park
Tirage : 3 465

Rédaction / Coordination : Service des communications
Conception et mise en page : Anie Massey | Graphisme
Impression : Groupe Audaz

LOGO FSC

BUREAUX MUNICIPAUX FERMÉS ACTION DE GRÂCES

En raison du congé de la fête de l'Action de grâces, veuillez prendre note que les bureaux municipaux seront fermés lundi le 11 octobre 2021.



CALENDRIER

TENUE DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Le calendrier des séances du conseil peut être consulté en tout temps à l'hôtel de ville, au bureau du greffe, situé au 601, chemin Ozias-Leduc, à Otterburn Park, pendant les heures d'ouverture, soit du lundi au jeudi de 7 h 45 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 7 h 45 à 11 h 45.

DATE	HEURE
4 octobre	19 h
22 novembre	19 h
20 décembre	19 h

TRAVAUX DE RÉHABILITATION D'INFRASTRUCTURES

Rues Parkview, Auclair, Rose, Desroches,
des Bouleaux et Pine

**La Ville tient à remercier les citoyens pour leur patience
et leur collaboration lors de la réalisation de ces travaux!**

MERCI!

MANUEL DE L'ÉLECTEUR

ÉLECTION GÉNÉRALE MUNICIPALE LE 7 NOVEMBRE 2021

POUVEZ-VOUS VOTER PAR CORRESPONDANCE ?

Vous pourrez voter par correspondance si vous êtes dans l'une des situations suivantes :

- 1) Peuvent voter par correspondance les électeurs et les électrices de la Ville qui se trouvent dans l'une des situations suivantes :
 - a) est incapable de se déplacer pour des raisons de santé (domiciliés);
 - b) agit à titre de proche aidant au bénéfice d'un électeur incapable de se déplacer et est domicilié au même endroit que ce dernier (domiciliés);
 - c) est âgé de 70 ans ou plus le jour du scrutin, soit le 7 novembre 2021 (domiciliés et non domiciliés);
 - d) doit demeurer en isolement suivant une ordonnance ou une recommandation des autorités de santé publique en raison de la pandémie de COVID-19 (domiciliés et non domiciliés).
- 2) Concernant ce dernier point, notons qu'est un électeur ou une électrice devant demeurer en isolement celui ou celle qui :
 - a) est de retour de voyage depuis moins de 14 jours;
 - b) a reçu un diagnostic de la COVID-19 et est toujours considéré comme porteur de la maladie;
 - c) présente des symptômes de la COVID-19;
 - d) a été en contact avec un cas soupçonné, probable ou confirmé de la COVID-19 depuis moins de 14 jours;
 - e) est en attente d'un résultat de test de la COVID-19.

Tout électeur ou toute électrice visé(e) peut, afin de voter par correspondance, faire une demande écrite (Formulaire disponible au opark.ca > Élections > Vote par correspondance) ou verbale à la présidente d'élection et/ou à la secrétaire d'élection :

Me Julie Waite, présidente d'élection :

jwaite@opark.ca ou par téléphone
au 450 536-0303, poste 299

Chantal Malenfant, secrétaire d'élection :

cmalenfant@opark.ca ou par téléphone
au 450 536-0303, poste 399

Cette demande prend effet lors de sa réception et ne demeure valide qu'aux fins de l'élection générale municipale du 7 novembre 2021 ou, de toute procédure recommencée à la suite de cette élection.

Elle doit être reçue au bureau de la présidente d'élection au plus tard le 27 octobre 2021. Toutefois, dans le cas d'un électeur ou d'une électrice visé(e) par l'une des situations au point 2, cette demande ne peut être faite qu'à compter du 17 octobre 2021 et au plus tard, le 27 octobre 2021. La validité de la demande de l'électeur et de l'électrice dont l'isolement est ordonné ou recommandé par les autorités de santé publique sera valide uniquement pour le scrutin en cours au moment de la demande.

Les bulletins de vote remplis devront être reçus au bureau de votre présidente d'élection au plus tard le 5 novembre 2021, à 16 h 30.

- Si vous êtes admissible au vote par correspondance, vous pouvez également faire une demande de modification à la liste électorale par écrit.

Informez-vous auprès de votre présidente d'élection.

QUATRE HEURES POUR ALLER VOTER, C'EST VOTRE DROIT!

Le jour de l'élection, votre employeur doit s'assurer que vous disposez de quatre heures consécutives pour aller voter.



VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec le bureau de la présidente d'élection.

Me Julie Waite, présidente d'élection
450 536-0303, poste 299

Consultez la marche à suivre

MUNICIPALITÉS DE 5000 HABITANTS OU PLUS

LES CONTRIBUTIONS ÉLECTORALES

Si vous êtes une électrice ou un électeur, vous pouvez donner jusqu'à 100 \$ par année à chaque parti et à chaque personne candidate autorisée. Au cours de l'année où a lieu une élection générale, vous pouvez donner une contribution supplémentaire de 100 \$ à chacun des partis et des candidats indépendants autorisés. Votre contribution totale annuelle permise, à titre d'électrice ou d'électeur, est donc de 200 \$ pour chacun des partis et des candidats indépendants autorisés. Une personne candidate peut également se verser une contribution additionnelle de 800 \$ à compter de l'acceptation du dépôt de sa candidature (pour un total de 1 000 \$ pour l'année d'élection). Vous devez verser vos contributions à la représentante officielle, au représentant officiel ou à une personne qui détient un certificat de sollicituse ou de solliciteur. Cette personne vous remettra un reçu ; signez-le.

Si vous êtes l'unique propriétaire d'un immeuble à titre personnel ou si vous occupez un établissement d'entreprise depuis au moins 12 mois, vous pouvez effectuer une contribution même si votre domicile n'est pas situé dans la municipalité.

Un seul des copropriétaires d'un immeuble ou des cooccupants d'un établissement d'entreprise peut effectuer une contribution. Ils doivent désigner cette personne au moyen d'une procuration, disponible sur le site d'Élections Québec, signée par la majorité d'entre eux et la transmettre par courriel à l'adresse **contribution-municipal@electionsquebec.qc.ca** avant le versement de la contribution par la personne désignée.

LE CONTRÔLE DES DÉPENSES ÉLECTORALES

Les dépenses électorales sont limitées en fonction du nombre d'électrices et d'électeurs inscrits sur la liste électorale. Seule l'agente officielle ou seul l'agent officiel d'un parti ou d'une personne candidate indépendante autorisée peut effectuer ces dépenses. Cette personne devra préparer un rapport comprenant l'ensemble des dépenses électorales qu'elle aura effectuées. Elle remettra ce rapport au trésorier de la municipalité.

POUR VOTER, VOUS DEVEZ RESPECTER LES CONDITIONS SUIVANTES :

- Être sur la liste électorale
- Avoir 18 ans ou plus
- Avoir la citoyenneté canadienne*
- Ne pas être sous curatelle ni privé de vos droits électoraux*
- Avoir un domicile dans la municipalité*
- Habiter au Québec depuis six mois*

OU

- Être propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise depuis au moins 12 mois*

*Au 1^{er} septembre 2021

ÊTES-VOUS SUR LA LISTE ÉLECTORALE ?

Pour voter, vous devez être inscrite ou inscrit sur la liste électorale municipale.

Vous pouvez vérifier si vous l'êtes en consultant l'avis d'inscription transmis par votre municipalité.

POUR VOUS INSCRIRE OU MODIFIER VOTRE INSCRIPTION

Présentez-vous au bureau de révision aux jours et aux heures indiqués sur l'avis d'inscription transmis par la municipalité.

Un parent, une conjointe, un conjoint ou une personne qui cohabite avec vous peut faire cette démarche à votre place.

Si vous avez des questions, communiquez avec votre présidente d'élection.

DOCUMENTS POUR VOUS INSCRIRE

Pour vous inscrire ou pour effectuer un changement d'adresse, vous devez présenter deux documents qui contiennent :

1. votre nom et votre date de naissance (certificat de naissance, carte d'assurance maladie, passeport, etc.) ;
2. votre nom et l'adresse de votre domicile actuel (permis de conduire, facture de téléphone ou d'électricité, etc.).

POUR VOTER

Vous devez établir votre identité en présentant l'un des documents suivants :

- carte d'assurance maladie du Québec ;
- permis de conduire du Québec ;
- passeport canadien ;
- certificat de statut d'Indien ;
- carte d'identité des Forces canadiennes.

BESOIN D'ASSISTANCE POUR VOTER ?

Le personnel du bureau de vote est là pour vous aider.

Vous pouvez demander de l'aide pour marquer votre bulletin de vote.

Si vous avez un handicap visuel, vous pouvez demander le gabarit qui vous aidera à voter par vous-même.

Si vous êtes une personne sourde ou malentendante, une ou un interprète peut vous accompagner.

Le jour de l'élection, les bureaux de vote sont ouverts de 9 h 30 à 20 h.

LES MESURES SANITAIRES en vigueur au moment des élections seront respectées dans tous les bureaux de vote (port du masque ou du couvre-visage, distanciation physique, désinfection des mains). Tout sera mis en œuvre pour assurer la sécurité de l'ensemble des personnes présentes dans les bureaux de vote.

Vous pourrez aussi utiliser votre propre crayon de plomb ou votre stylo noir ou bleu.

ÉLECTION GÉNÉRALE MUNICIPALE 2021 RECRUTEMENT

La Ville d'Otterburn Park souhaite pourvoir les postes suivants :

- Membre de la commission de révision de la liste électorale
- Scrutateur
- Secrétaire de bureau de vote
- Membre de la table de vérification de l'électeur
- Préposé à la désinfection
- Substitut

Remplissez le formulaire disponible sur opark.ca > Élections > Recrutement personnel électoral afin de poser votre candidature pour l'un de ces postes.

Dates importantes

- Vote par anticipation : 31 octobre 2021
- Jour du scrutin : 7 novembre 2021



BRAVO CHLOÉ!

Pour cette édition de l'Info Otterburn Park, le comité consultatif en sport, loisir et culture souhaite souligner Chloé Bernard, résidente d'Otterburn Park, qui se distingue depuis qu'elle a 5 ans en compétition de BMX.

En 2019, elle a décroché le 2^e rang à la Coupe Canada de Toronto et elle a également terminé 3^e à la Coupe du Québec chez les 9-10 ans.

Maintenant âgée de 11 ans, Chloé s'est dirigée vers le Championnat Canadien qui a eu lieu à Calgary les 28 et 29 août dernier. Elle est arrivée en 5^e position dans sa catégorie. Une très belle performance de sa part.

Le comité consultatif en sport, loisir et culture aimerait également souligner les performances des membres et ex-membres du club de canotage, soit les athlètes Émile Bouvier qui a remporté une médaille de bronze aux Olympic Hopes en République Tchèque en C2 1000m, et Vincent Jourdenais qui a terminé 6^e en finale B K-2 1000 m et 4^e en quart de finale 2 K-2 1000 m aux derniers jeux Olympiques à Tokyo.

Félicitations!

Membres du comité :

Yolande Dallaire, Eugénie Beaudry, Catherine Pépin, Gabriel Gosselin, Patrick Fortin, Philippe Marois, Louis Côté (président du comité)

JOURNÉE INTERNATIONALE DES AÎNÉS BRUNCH



Dans le cadre de la journée internationale des aînés, la Ville d'Otterburn Park, en collaboration avec la FADOQ, offre gracieusement un brunch pour les personnes aînées (65 ans et plus), le 1^{er} octobre prochain.

Programmation de la journée

- 9 h 30 : Début de la traditionnelle marche des aînés au Centre Marcel-Lacoste (545, chemin des Patriotes Sud)
- 10 h : Arrivée au Centre culturel et communautaire de la Pointe-Valaine (85, rue d'Oxford)
- 10 h 30 : Brunch + discussion en petits groupes
- 12 h 30 : Fin de l'activité

Inscription et passeport vaccinal obligatoires, places limitées. La priorité est accordée aux résidents d'Otterburn Park.

Inscription

1. Rendez-vous au opark.ca > Loisirs > Inscriptions
2. Connectez-vous ou créez votre compte.
3. Sélectionnez « Inscription aux activités »
4. Sélectionnez votre nom dans « Membre à inscrire »
5. Sélectionnez « Journée internationale des aînés » dans la liste des activités
6. Sélectionnez l'activité et confirmez le tout en passant la commande à l'aide du panier (clignotant rouge) au haut de la page.

Vous pouvez également vous inscrire par téléphone en contactant le Service du loisir et de la Culture au 450 536-0303, poste 292 ou la FADOQ d'Otterburn Park au 450 339-3150.

COLLECTE DE BRANCHES

HORAIRE DE LA COLLECTE AUTOMNE 2021		
Secteur	Date limite de dépôt des branches	Ramassage*
1	3 octobre 2021	4-5-6
2	6 octobre 2021	7-8-12
3	12 octobre 2021	13-14-15
4	17 octobre 2021	18-19-20
5	20 octobre 2021	21-22-25

Faites équipe avec nous!

- Pour être ramassées, les branches doivent avoir un diamètre inférieur à 4 pouces.
- Les branches doivent être laissées pleine longueur et ne pas être attachées.
- Les troncs doivent être orientés vers la rue et placés sur l'accotement.



Accepté

Les branches de haie ou d'arbres d'ornement ayant une taille normale.

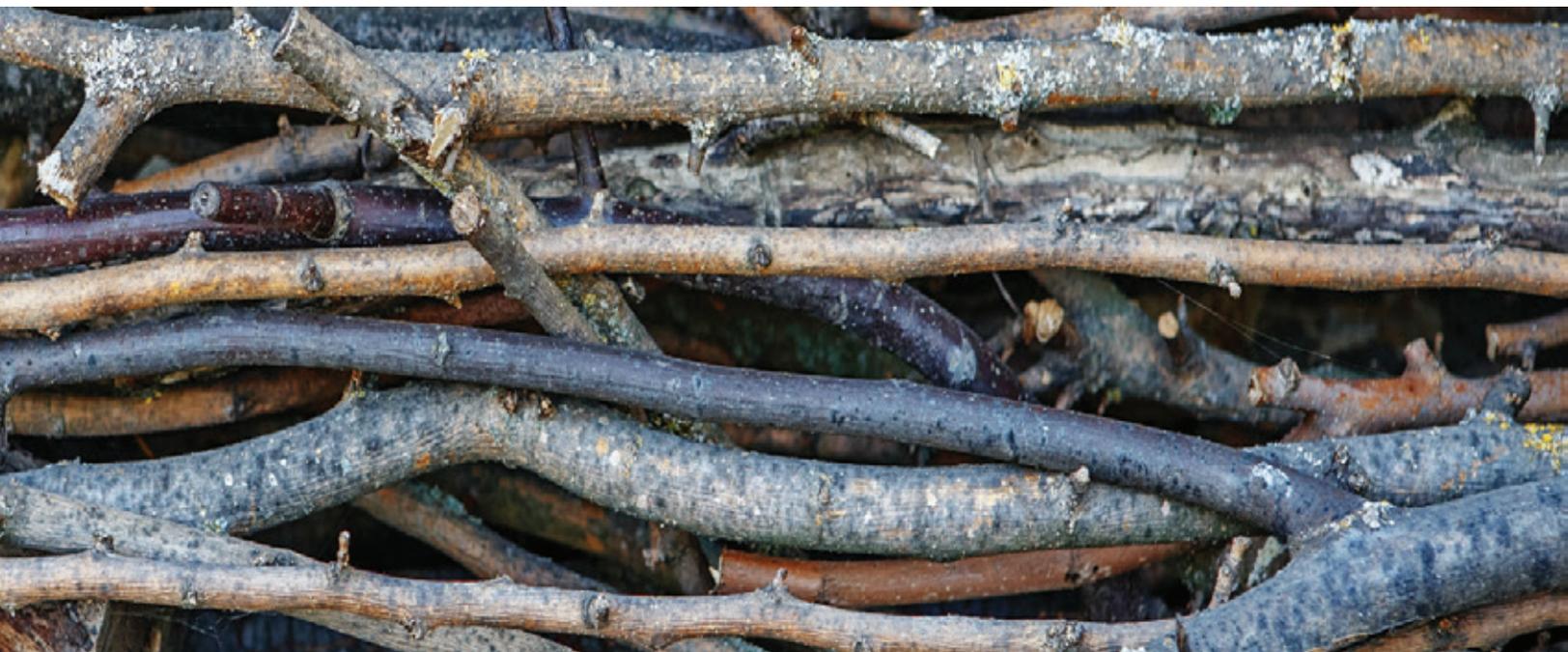


Refusé

Les amas de branche provenant d'un abattage ou d'un élagage sévère.
Les souches.

Information : 450 536-0303, poste 209

* Il peut arriver, de façon exceptionnelle, que les délais du ramassage soient prolongés s'il advenait une urgence en matière de travaux publics ou que la température ne soit pas clémente.



RAMASSAGE DES FEUILLES

À l'automne, les feuilles qui tombent sont transportées par le vent et la pluie, ce qui fait qu'elles s'accumulent dans les éléments de drainage et restreignent l'écoulement de l'eau vers les ponceaux ou les puisards, ce qui peut causer des dommages importants. Il est de la responsabilité de tous et chacun d'effectuer régulièrement le ramassage des feuilles sur son terrain et aux abords de la rue.

Collecte de feuilles et résidus verts :

- 17 septembre
- 15 et 29 octobre
- 12 et 26 novembre



COLLECTE DES ENCOMBRANTS



Les encombrants ou volumineux sont des items ou des objets qui excèdent la capacité du bac à ordures ou qui ont un poids supérieur à 25 kg (55 livres). La taille et le poids des encombrants doivent permettre que ceux-ci puissent être manipulés par deux personnes, sans équipement mécanique.

Obligatoire : La collecte mensuelle des encombrants est sur réservation.

Les demandes doivent être reçues au plus tard à midi le vendredi précédant la collecte afin d'assurer que les items soient collectés. Calendrier des collectes et formulaire de réservation au : mrcvr.ca/encombrants

Information : 450 641-3070, poste 3185.

VISIBILITÉ AUX INTERSECTIONS



La visibilité aux intersections de rues est primordiale pour assurer la sécurité des piétons, des cyclistes et des automobilistes.

En tout temps, l'implantation d'une clôture, d'un muret, d'une haie, d'un portail d'accès, d'un abri hivernal et d'une enseigne est interdite à l'intérieur du triangle de visibilité et de l'emprise publique.

De plus, les racines, le tronc ou les branches d'arbre qui nuisent à la circulation et à la vision des piétons et des automobilistes constituent une nuisance et est défendu. La Ville peut décréter qu'un tel arbre soit émondé ou enlevé.

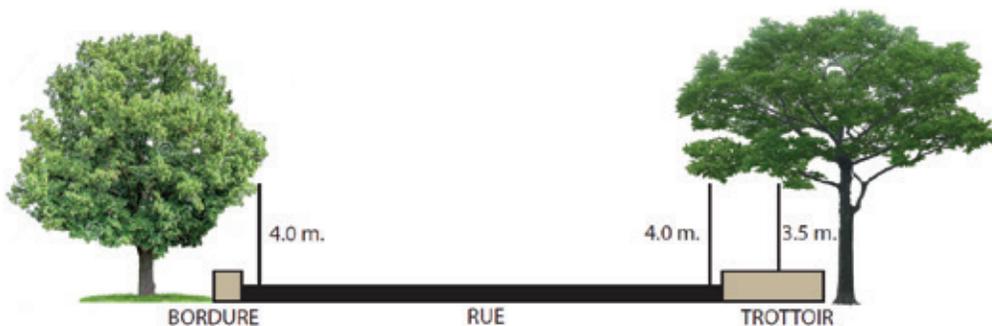
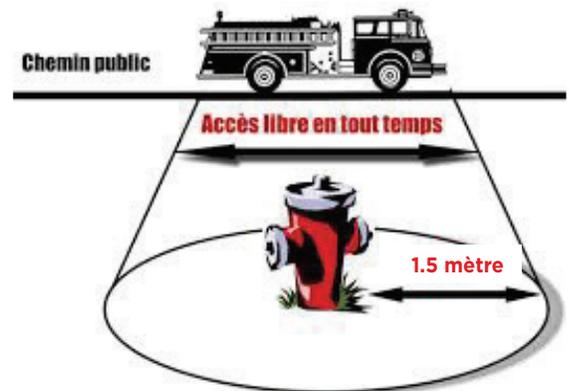
Le triangle de visibilité est l'espace de forme triangulaire à proximité de l'intersection de lignes de rues, sur un terrain d'angle. Deux côtés de ce triangle sont formés par les lignes de rue et leur prolongement, jusqu'au point de rencontre du prolongement desdites lignes de rue. Le troisième côté du triangle de visibilité est une ligne droite réunissant les extrémités des deux autres côtés. (voir illustration)

BORNES D'INCENDIE, PANNEAUX DE SIGNALISATION ET LAMPADAIRES

Afin que les services d'urgence identifient rapidement les bornes d'incendie et puissent les utiliser, un dégagement minimum de 1,5 m au pourtour et un accès via la rue sont indispensables.

Un dégagement minimum de 1 m est également nécessaire au pourtour des lampadaires afin de ne pas compromettre l'éclairage et de sécuriser le déplacement des usagers de la route.

Les panneaux de signalisation doivent être bien dégagés et ce, d'environ 50 m en amont du panneau. Il faut également prévoir que le feuillage prend de l'expansion au cours de la belle saison.



Tout comme les panneaux de signalisation, les voies publiques (trottoirs, rues) doivent être maintenues dégagées pour la circulation et la visibilité des cyclistes, des piétons et des automobilistes.

Tel qu'illustré au croquis ci-dessus, il est défini que dans l'ensemble de la Ville, les branches et les haies doivent être taillées de façon à libérer une aire de dégagement de 3,5 m au-dessus des trottoirs et de 4 m au-dessus de la surface de la rue.

La Ville ne veut pas éliminer les arbres et arbustes, mais plutôt établir un environnement bucolique et SÉCURITAIRE.

POTEAUX À NEIGE

Il est toujours plus prudent d'installer des poteaux à neige afin de signaler la présence d'aménagements situés près de la rue. Sous la neige, les massifs, les rocailles ou les dormants disparaissent et les déneigeuses pourraient les endommager lors des opérations de déneigement. Les poteaux doivent être plantés à un minimum d'un (1) m du pavage de la rue.



CLÔTURES À NEIGE

Elles peuvent être installées du 1^{er} novembre au 15 avril de l'année suivante et doivent être situées à l'intérieur des limites du terrain et à 2 m d'une borne d'incendie.

ABRI HIVERNAL

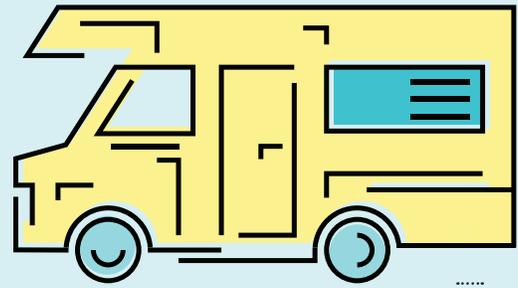
Dès le 1^{er} novembre, les citoyens pourront procéder à l'installation de leur abri hivernal (structure et toile) et des clôtures à neige.

Nous vous rappelons qu'un seul abri est autorisé par propriété et que celui-ci doit être érigé dans le stationnement ou l'allée d'accès. L'abri hivernal ne doit pas dépasser une hauteur de quatre (4) mètres et une superficie de cinquante (50) mètres carrés. Une distance de 0,5 mètre de la ligne latérale de propriété est également exigée.

Afin d'assurer la sécurité de tous, nous vous rappelons que ces abris doivent se situer en dehors du triangle de visibilité, à deux (2) mètres du trottoir ou de la bande de béton. En l'absence de ceux-ci, une distance minimale de trois (3) mètres de l'accotement est exigée.



ENTREPOSAGE ET STATIONNEMENT DE VÉHICULES RÉCRÉATIFS



Un maximum de deux (2) véhicules récréatifs d'une longueur maximale de dix (10) mètres peut être entreposé ou stationné par propriété à une distance minimale d'un (1) mètre des lignes latérales et arrière de terrain et à trois (3) mètres d'une bordure de rue ou d'un trottoir.

Entre le 1^{er} novembre et le 31 mars de l'année suivante, l'entreposage de tout véhicule récréatif ou équipement similaire est uniquement autorisé dans la cour latérale ou la cour arrière.

Entre le 1^{er} avril et le 31 octobre d'une même année, le stationnement d'un seul véhicule récréatif ou équipement similaire peut être autorisé dans l'aire de stationnement de la propriété, dans la cour avant ou avant secondaire. Le stationnement d'un deuxième véhicule récréatif ou équipement similaire est cependant uniquement autorisé dans la cour latérale ou la cour arrière.

Pour obtenir l'article réglementaire intégral sur ce sujet, nous vous invitons à consulter le opark.ca > Règlements municipaux > Entreposage saisonnier.

FERMETURE DE LA RAMPE DE MISE À L'EAU

La rampe de mise à l'eau fermera le 29 octobre prochain. Ceux et celles qui ont utilisé la rampe durant la saison et qui doivent recevoir un remboursement, doivent se présenter à l'hôtel de ville avant le 8 novembre pour remettre la clé. À défaut de respecter ce délai, le dépôt pour la clé sera conservé par la Ville.



FERMETURE DES TERRAINS DE TENNIS

Les terrains de tennis, situés au parc Copping, fermeront le 1^{er} novembre prochain. La date limite pour remettre la clé est le lundi 8 novembre, avant 11 h 45, au comptoir d'accueil de l'hôtel de ville situé au 601, chemin Ozias-Leduc. À défaut de respecter le délai, le dépôt sera conservé par la Ville.

Information : 450 536-0303





POUR VOUS INSCRIRE :

Dès le lundi 18 octobre à 18 h, pour les résidents de Belœil, Otterburn Park et Saint-Mathieu-de-Belœil.

Pour toute question sur la programmation ou l'horaire des bains libres, consultez piscinesbeloel.com ou communiquez avec le Centre aquatique Belœil par courriel à info@piscinesbeloel.com ou par téléphone au 450 467-5678.

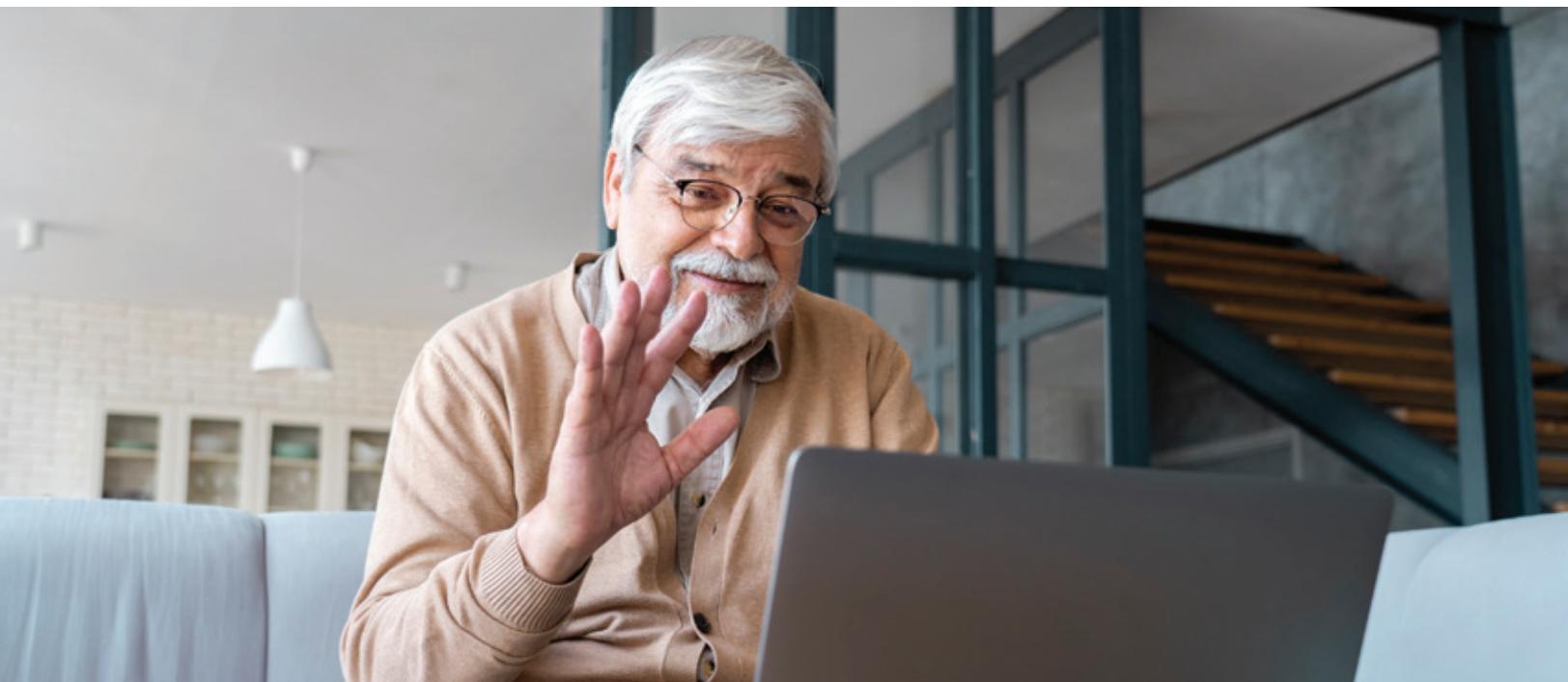


ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

MEPEC COMMUNITY LIBRARY

- Read With Me: Parents and children aged 3-5yrs, come and join Miss Margaret in the Community Library each Thursday for a story and activity from 10:00-11:00 am.
- Book Club : Meeting on October 20th and November 17th from 7 pm- 8:30 pm. Fall is such a great time to cozy up with a good book, a blanket, and a hot cup of something !
- Community Health Education Workshops: Join us each month to learn about a variety of medical topics. Online, October 13th the topic covered is dementia & November 17th will be fall prevention. Time: 10 am- 11:30 am
- Hearing Loss Information Session: Join us on-line on October 19th from 12 to 1 pm to hear from Dale Bonnycastle, a retired audiologist and vice-president of Hear Québec's board of directors to learn about Hearing loss.
- Senior's Discussion Table: participate in the development and implementation of solutions aimed at improving the experience of English-speaking seniors with health and social services. Our next meeting will take place on October 12th at 2 pm on-line.
- Coffee Chat: join in conversation over coffee and snacks. In person on October 21st and November 18th at 2 pm.
- Online Trivia: Test your knowledge and be entertained. Play alone or form a team with friends and family. October 28th and November 25th at 7 pm
- Walking Grou: each Wednesday in Beloeil and surrounding areas between 10am and 11am.
- Reminisce & Write : For ages 55+, receive instruction and support in writing your autobiography and participate in meaningful moments of reminiscence with other participants. Beginning on November 16th at 1 pm in person or on-line.
- Online Painting Sessions: Weekly painting sessions will begin in mid-October and continue throughout the winter.

Information: info@mepec-pemca.org





INTÉGRATION COMPÉTENCES

Activités gratuites pour les personnes de tout âge issues de l'immigration.

À LA RÉCOLTE DES POMMES

Le 2 octobre, de 9 h à 12 h

Sortie dans un verger local pour cueillir des pommes et favoriser les échanges entre les participants.

LE SYSTÈME DE SANTÉ AU QUÉBEC

Le 6 octobre, de 13 h 30 à 15 h 30

Atelier informatif et interactif pour expliquer le fonctionnement du système de santé au Québec (en ligne).

LE MONDE DU TRAVAIL AU QUÉBEC

Le 3 novembre, de 13 h 30 à 15 h 30

Webinaire sur la réalité du marché du travail québécois et les partenaires en recherche d'emploi.

Inscription : 450 464-4481 | info@integrationcompetences.ca

LE GRAIN D'SEL DÉPANNAGE ALIMENTAIRE

Vous avez des difficultés à payer toutes vos factures, vous venez de perdre votre emploi, vous venez de vivre une séparation, vos revenus ne sont pas assez élevés ?

Nous sommes là pour vous aider à remplir votre frigo : Fruits, légumes, produits laitiers, viande, pain, etc.

Situé au 544, boul. Laurier, le Grain d'Sel offre un dépannage alimentaire aux personnes qui en ont besoin tous les jeudis, entre 13 h et 16 h. Il faut toutefois prendre rendez-vous en début de semaine avant de passer.

Information et rendez-vous : 450 467-5733



CENTRE DE FEMMES L'ESSENTIELLE

Inscriptions à partir du 8 septembre

L'Essentielle est un lieu d'appartenance géré par et pour les femmes de la Vallée du Richelieu et des environs. Ouvert aux femmes quel que soit leur âge, leur état civil, leur nationalité ou leur orientation sexuelle.

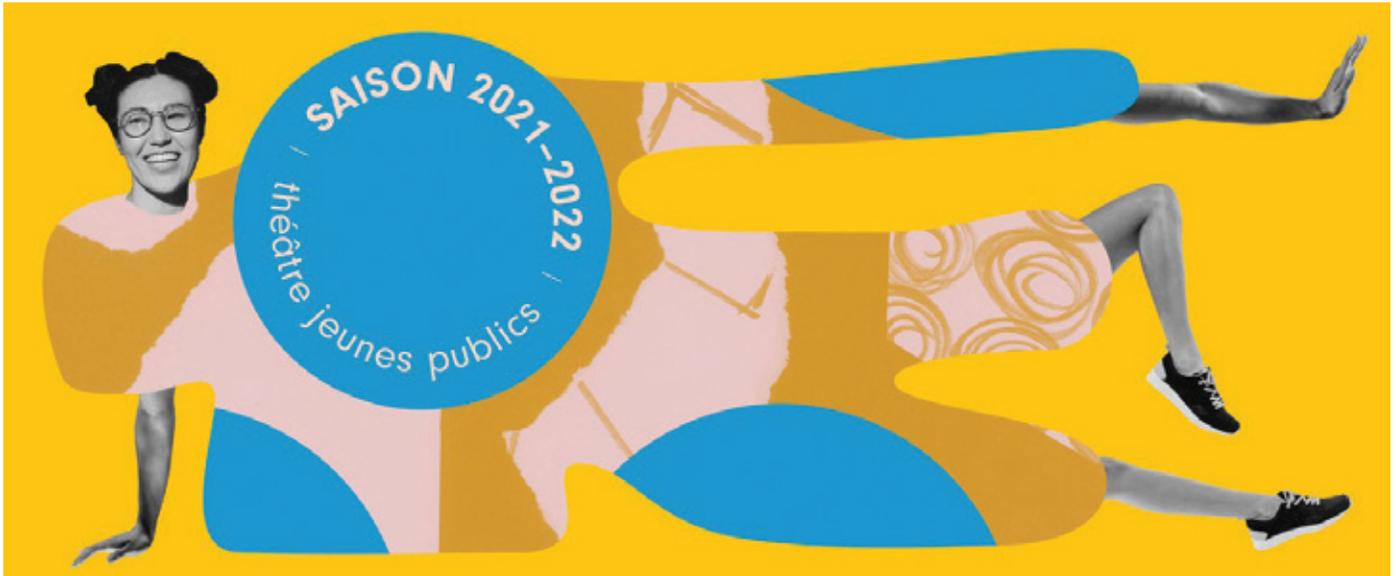
L'Essentielle est ouvert du lundi au jeudi de 8 h 30 à 16 h 30 (fermé entre 12 h et 13 h 15) de même que le lundi après-midi.

Tél. : 450 467-3418

Programmation : cfessentielle.org

L'ARRIÈRE SCÈNE

UNE SAISON 2021-22 QUI DÉCOIFFE!



Le vieil homme et la rivière (Old Man and the River)

Production Wee Festival (Toronto, Canada)
Marionnettes/sans paroles/formule intime
À partir de 3 ans - 30 minutes

Un vieil homme bougon habite seul dans sa petite maison sur le bord d'une rivière. Un jour, une étrange créature joueuse surgit dans sa vie, bousculant tous ses repères.

- Dimanche 10 octobre 2021 à 15 h (représentation régulière)
- Représentation sensoriellement adaptée (RSA) aux jeunes autistes et leur famille* : dimanche 10 octobre, 11 h

* Achat de billets par téléphone seulement : 450 464-4772 (mardi-vendredi/12 h-17 h).

Lou dans la nuit

Dimanche 31 octobre, 15 h
À partir de 4 ans - 45 minutes
Production Théâtre des Confettis

En pleine nuit, Lou est réveillée par un gros bruit. Dans le noir, Lou traverse sa maison. Courageuse et déterminée, elle affronte ses peurs, un pas à la fois.

Pour l'Halloween, venez déguisés, des surprises vous attendent!

L'arche de Noémie

Dimanche 14 novembre, 15 h
À partir de 8 ans - 60 minutes
Coproducton L'Arrière Scène et Théâtre Bouches Décousues

Noémie, survivante d'une terrible inondation, se retrouve seule sur sa barque. Dérivant, elle ne peut compter que sur elle-même, accompagnée de menus trésors, de ses souvenirs et de son imagination.

Nouveau forfait famille disponible : 450 464-4772
Information : arrierescene.qc.ca

ÉCOLE DE KARATÉ SANKUDO

Quelques places encore disponibles dans les cours de cette session! Le karaté développe la coordination motrice, la concentration ainsi que le respect de soi, des autres et de son environnement qui est le Goju Ryu.



Information : info.op@sankudo.ca ou la page Facebook de l'École de Karaté Sankudo.

L'école entreprend sa 30^e année d'existence. Les entraîneurs sont certifiés et l'école de Karaté Sankudo fait partie de la Fédération Karaté Québec.

ÂGE	HORAIRE	COÛT
7-9 ans débutants et intermédiaires	Lundi 18 h 30 à 19 h 15	120 \$ 1 fois/sem.
5-6 ans débutants	Mardi 18 h 30 à 19 h 15	115 \$ 1 fois/sem.
9 à 12 ans débutants et intermédiaires	Mercredi 18 h 30 à 19 h 15	120 \$ 1 fois/sem.
Adultes débutants et plus	Lundi et mercredi 19 h 30 à 20 h 15	135 \$ 1 fois/sem. 180 \$ 2 fois/sem.

RÉTROACTIFS DE BELOEIL

NOUVEAU : dek amical pour les jeunes (6-12 ans) au gymnase de l'école Mountainview les dimanches après-midi.

Coût : 90 \$ pour 24 semaines

Information : Geneviève au 514 808-4883



LA LÉGION

Portes ouvertes et inscription

Le 16 octobre, de 10 h à 14 h

Venez apprendre à jouer au curling, au cribbage et aux fléchettes et voir ce que la Légion a à vous offrir.

Curling

Saison complète : 430 \$

Nouveau membre : 380 \$

Demi-Saison : 240 \$

Cribbage

55 \$ plus 10 \$ par semaine

Fléchettes

55 \$ plus 5 \$ par semaine

Tél. : 450 467-0881 | auclair121.com



FADOQ OTTERBURN PARK AUTOMNE 2021



JOUR	HEURE	ACTIVITÉ		COÛT
Mardi	9 h 30 à 11 h 30	Jeux de société, baseball poche, pétanque atout, casse-tête, scrabble, crible	Membres	Gratuit
	9 h 30	Marche*	Tous	Gratuit
	13 h à 16 h	Dépannage informatique : ordinateur, tablette, téléphone	Tous	10\$/heure
Jeudi	9 h 30 à 10 h 45	Vie active (exercices pour aînés)	Membres	Gratuit
	9 h 30	Marche	Tous	Gratuit
	13 h à 16 h	Cartes Canasta	Membres	Gratuit

*Contact : Liette Fortier, 514 260-0157 ou lfortier363@hotmail.com

DATE	ÉVÉNEMENT		COÛT
1 ^{er} octobre	Marche des aînés	Tous	Gratuit
À déterminer	Dîner d'Halloween	Membres	À déterminer
À déterminer	Dîner des aînés à Pointe-Valaine	Membres et aînés d'Otterburn Park	Gratuit

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET DE GÉNÉALOGIE DE BELŒIL— MONT-SAINT-HILAIRE

CONFÉRENCES AUTOMNALES

Le grand public peut assister aux conférences en direct en mode virtuel.

Le 29 septembre,

la conférencière et auteure Anne-Marie Charest présentera « Belœil–Mont-Saint-Hilaire. Une montagne, une rivière » ... un livre. Les photos d'archives publiées dans son livre racontent comment les villageois chérissent la montagne et la rivière, même si l'étalement urbain des années 1950 investit peu à peu le pourtour du mont.

En octobre,

Raymonde Beaudoin parlera de « La vie dans les camps de bûcherons au temps de la pitoune », conférence basée sur le livre du même titre paru en 2014. Sa conférence sera également agrémentée d'articles provenant de son livre de 2019 : « Recettes de chantiers et miettes d'histoire ».

En novembre,

Anne-Marie Sicotte offrira la conférence « Papineau et le Québec : des menteries à rectifier ». Mme Sicotte fera également référence à son livre « Papineau – Par amour avant tout » publié en 2021.

LE CAHIER D'HISTOIRE

Trois fois par an, la SHGBMSH édite un numéro de Cahier d'histoire présentant 40 pages d'articles documentés sur l'histoire, liée à la région, à son patrimoine bâti ou à ses habitants. Achat sur le site.

Note : Le programme d'automne publié dans le dernier Info Otterburn Park était erroné. La SHGBMSH présente ses excuses aux lecteurs. Il est conseillé de consulter le site pour s'assurer qu'il n'y a pas de changement.

Information et inscriptions : shgbmsh.org

Inscriptions requises au plus tard 48 heures avant la conférence (7 \$/conférence)



Anne-Marie Charest



Raymonde Beaudoin



Anne-Marie Sicotte

ÉVÉNEMENTS ET ACTIVITÉS BIBLIOTHÈQUE

SEMAINE DES AÎNÉS

- Séance d'information sur l'atelier
Musclez vos méninges! Avec activité.
Lundi 27 septembre, 13 h (50 ans et +)

Musclez vos méninges!
10 séances d'activités et d'information sur
la mémoire et la vitalité intellectuelle.
Début mercredi 6 octobre, 9 h
(heure et lieu à déterminer)
Inscription dès le 27 septembre
- Atelier sur le branchement à BibliMags,
29 septembre, de 13 h à 15 h.
BibliMags est un site sur lequel vous pouvez
emprunter gratuitement plus de 6 500 journaux
et magazines numériques.

Inscription : Dès le 14 septembre

ENFANTS

Les réservations pour les activités du mercredi se font à partir du jeudi précédant. Pour le samedi matin, les réservations se font à partir du samedi qui précède l'activité.

- Je n'ai pas la langue dans ma poche!
Contes bilingues (5 à 11 ans)
Le 2^e samedi du mois (début 9 octobre) | 10 h 30
- L'heure du conte en pyjama (4 à 6 ans)
Le 3 novembre et 1^{er} décembre | 18 h 30
- Jeunes VIP en pieds de bas (7 à 9 ans)
Le 10 novembre et 8 décembre | 18 h 30
- L'Éveil aux p'tits contes (6 à 24 mois)
Le 3^e mercredi du mois (début 20 octobre) | 9 h 30
- Doudou et comptines (2 à 3 ans)
Le 4^e mercredi du mois (début 27 octobre) | 9 h 30
- Atelier d'écriture - Dans le cadre du concours littéraire
Récricréation
Le mercredi 13 octobre, 18 h 30
- Lecture publique de « Un jour j'irai sur Mars » avec
l'auteur Paul Martin. Atelier sur l'illustration et
concours de dessin attaché à l'activité.

Concours (du 15 octobre au 30 novembre),
inscription au concourslitterairercreation.ca

*Il n'est pas nécessaire d'assister à la lecture
ou l'atelier pour participer au concours.



SEMAINE DES ENFANTS

Chasse au trésor en bibliothèque (7 à 11 ans)
Samedi 20 novembre | 13 h
Sur réservation au comptoir de la bibliothèque à partir
du 1^{er} novembre

ADULTES

CERCLE LITTÉRAIRE
Tous les 3^e mercredi du mois | 19 h
Rencontre avec des autrices et auteurs.

- Michèle Ouimet : 15 septembre
- Rima Elkouri : 20 octobre
- Josée Boileau : 17 novembre
- Gabrielle Filteau-Chiba : 15 décembre

COURS D'IPAD

Pré-inscription : 13 septembre
Début des cours : 27 septembre, les lundis matin,
de 9 h à 11 h 30.

CLUB DE LECTURE MONT-LIVRE (ADULTES)

Deux groupes : lundi, 13 h, et mercredi, 19 h.

Inscriptions : 450 467-2854 poste 2268, sur place
ou au comptoir.bibliotheque@villemsh.ca

MDJ
OTT'ADOS

545
CH. DES
PATRIOTES

**LA MAISON
DES JEUNES
OTT'ADOS
OUVRE SES
PORTES!**



15 OCTOBRE

LA MAISON DES JEUNES OTT'ADOS
ET LA VILLE D'OTTERBURN PARK
ORGANISENT UN ÉVÉNEMENT
D'**HALLOWEEN**
LE **30 OCTOBRE** PROCHAIN.

RESTEZ À L'AFFÛT SUR
NOTRE PAGE FACEBOOK!

*L'ÉVÉNEMENT SE TIENDRA SELON LES MESURES
SANITAIRES EN VIGUEUR.*

WWW.MDJOTTADOS.COM

 /MDJOTTADOS

